

## MENTIONS LÉGALES

### SARL CRISTAL

SARL au capital de 10 000 €

APE : 6831 Z Agence Immobilière

Siège Social : 49 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 13310 ST MARTIN DE CRAU Identifiant SIREN : 825 123 631

Identifiant SIRET du Siège : 825 123 631 00012

Transaction, location : Carte professionnelle N° 1301.2017.000.016.063 délivrée par le CCI d'Arles à Jérôme PAUNER (Gérant)

Responsabilité Civile Professionnelle : MMA ENTREPRISES. Numéro de contrat : 143895755

Numéro de TVA FR66825123631

Médiation des litiges de la consommation : Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'oppose à un professionnel, est garanti au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation, en vertu des articles L 152 - 1 et suivants ; vous pouvez trouver les coordonnées du médiateur sectoriel sur <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>.

Honoraires Location à partir du 30/01/2017

Honoraires charge bailleur exclusivement :

Honoraires de négociation forfait de : 185 €.

Honoraires partagés charge bailleur pour moitié et charge locataire pour moitié.

3 € / m<sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée et pour les autres types de frais : visites, constitution du dossier et rédaction du bail (hors état des lieux) : 0 12 € / m<sup>2</sup> dans les zones au marché locatif très tendu (zone A bis Duflot et PTZ) 0 10 € / m<sup>2</sup> dans les zones au marché locatif tendu (communes où s'applique l'encadrement Duflot des loyers et la taxe sur les logements vacants, hors zone Abis) 8 € / M<sup>2</sup> dans les autres zones

TRANSACTION : Biens immobiliers, fonds de commerce.

#### MONTANT DE LA TRANSACTION

#### HONORAIRES

■ Jusqu'à 119 999 €	5.000 €
■ De 120 000 à 250.000.	5%(mandat exclusif 4,5%)
■ De 250 001 à 500 000.	4% (Mandat exclusif 3,5%)
■ Au-dessus de 500 001 €	3,5 % (mandat exclusif 3 %)

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat. Barèmes en vigueur au 28.11.2019 Montant minimum d'honoraires TTC : 4000 Euros (à l'exception des garages et stationnements : 3000 Euros) Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien . Tranches non cumulatives. \*\* TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%